

Réf: Dossier N° 397060

Avis de constitution

« IVOIREMONEY CI SAS » en abrégé « IVOIREMONEY »

ABIDJAN-COCODY ANGRE 7ème Tranche non loin de l'hôtel le repos, LOT 518, ILOT 54, SECTION RT, PARCELLE 342, Lot 518, Ilot

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 01/02/2025 reçus par Me JONAS K. TANOAH, MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 07/02/2025, il a été constitué une SAS U aux SOCIETE « IVOIREMONEY CI SAS » en abrégé « IVOIREMONEY »

- Conception d'application
- ~~mise à~~ **mise à jour d'application mobile,**
- **Vente d'application mobile,**

Et pour la réalisation de l'objet social

- **l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.**
- **l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux**
- **la prise en location gérance de tous fonds de commerce.**
- **la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée**
- **et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.**

500,000 F CFA divisé en (100.0) Actions Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

ABIDJAN-COCODY ANGRE 7ème Tranche non loin de l'hôtel le repos, LOT 518, ILOT 54, SECTION RT, PARCELLE 342, Lot 518, Ilot

M KOUYATE JOSE KARIM (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2025-B17-00050 du 08/04/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°21857/GTCA/RC/2025 du 08/04/2025

Pour Avis

Le CEPICI

